



Agricovert

**Coopérative à finalité sociale au service des producteurs
écologiques et des consom'acteurs**

Assemblée générale du 27/04/2019

Lieu : Chaussée de Wavre, 37 à Gembloux

Date et heure : samedi 27 avril 2019 à 17h30

Participants : membres de l'AG (voir listes de présences)

Excusés :

Absents :

Invités :

Rédacteur PV : Jean-Philippe

Statut : provisoire

Diffusion : CA

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 26 juin 2018;
3. Présentation et approbation des comptes annuels de l'année 2018 ;
4. Activités de l'année et approbation du Rapport social
5. Décharge au administrateurs ;
6. Admission et démission de coopérateurs de cat.A et émission de parts sociales A
7. Elections d'administrateurs
8. Adaptation des statuts à la demande du SPF Economie
9. Objectifs et Perspectives 2019 : nouvelle organisation et bilan financier 1^{er} trim 2019;
10. Divers.

Les présences ont été enregistrées : 37 coopérateurs présents (14 coopérateurs parts A et 23 parts B) et 41 personnes sont représentées par procuration. 8 coopérateurs sont excusés (sans procuration).

La séance s'ouvre avec un peu de retard (17h45), le président de la coopérative, Renaud BAIWIR, accueille les participants et souligne le caractère particulier de l'AG de cette année, marquée par l'absence d'Ho Chul, pour les raisons que tous connaissent désormais.



Agricovert

Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

Synthèse des discussions et décisions

1. Approbation de l'ordre du jour

Pas de modification à l'ordre du jour, l'OJ est accepté.

2. Approbation du PV des Assemblées générales des 26 juin 2018;

Résumé des points principaux et Approbation du PV à l'unanimité

3. Présentation et approbation des comptes annuels établis au 31/12/2018

Présentation des comptes par Renaud BAIWIR.

En pratique, la comptabilité journalière est tenue par Muriel, avec Jean-Philippe et Marie, et gérée par le comptable Philippe Walhain, présent ce jour.

Les comptes et bilan 2018 ont été distribués, la perte de l'année 2018 s'élève à 104.114,78 euros.

Philippe Walhain rappelle que l'activité reste par nature peu génératrice de marges importantes et que la perte de cette année est la conséquence d'imperfections et de difficultés antérieures, non-identifiées immédiatement mais qui se révèlent cette année. Il souligne l'optimisme et la confiance qu'il ressent dans la mise en place de nouvelles méthodes, particulièrement portées par des femmes, ce qui est positif.

Les différents postes du Bilan sont ensuite passés en revue par Renaud, la perte de l'année est immédiatement mise en évidence

- La perte exceptionnelle importante s'explique par plusieurs facteurs :
 - o Des difficultés à estimer correctement le stock en fin d'année 2017. Le chiffre obtenu l'année dernière par des méthodes approximatives avait gonflé le résultat 2017 et donné une image erronée en termes financiers. Le calcul précis effectué pour l'inventaire du 31/12/2018 (comptabilisation pièce par pièce de toutes les marchandises) dégage une différence négative qui pèse fortement sur le résultat 2018.
 - o Les outils de gestion de stock se sont améliorés progressivement, ainsi que la méthode pour les commandes. Celles-ci ont fait apparaître des excédents régulièrement déclassés ou jetés et qui pesaient sur la marge opérationnelle. Une gestion au plus proche des besoins a permis de diminuer considérablement les marchandises non-valorisables
 - o La gestion de la boucherie a également été examinée, entraînant la fermeture de celle-ci et la fin de la collaboration avec le boucher prestataire. Les flux de viandes pas toujours maîtrisés et l'organisation interne défaillante expliquent également une part des pertes.



Agricovert

Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

- Cette perte ne représente pas une menace pour la viabilité de la coopérative à court terme (vu la valeur du capital disponible, en fonds propres et bâtiment), mais ne peut se répéter plusieurs années. Une nouvelle organisation a ainsi été mise en place (voir ci-dessous)
- Rapport commercial : en ce qui concerne les ventes 2018, celles-ci continuent à croître sur le poste des Comptoirs, et se stabilisent concernant les paniers en points de dépôt (ce qui est rassurant après 2 années de baisse). Les autres activités se sont maintenues, parfois à l'euro près, au niveau de 2017 (Ventes producteurs, Ventes restaurateurs, marché ULB,...)

Questions : une question est posée sur les explications quant à la faible marge. Celle-ci est due presque entièrement à la gestion de stock, à la revalorisation de 2017 et la correction de 2018.

4. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs ;

Approbation des comptes

Abstention : 0

Désaccord : 0

Accord : tous les présents

5. Activités 2018 et présentation du Rapport social

Le rapport social avait également été distribué et est joint en annexe. Jean-Philippe présente une synthèse du déroulement de l'année 2018.

Fin 2018, Agricovert avait 4 emplois temps plein (employés) et 1/2 temps (ouvrier), à durée indéterminée, ainsi qu'1 temps plein (ouvrier, ACTIVA) et 1/2 temps (ouvrier, Awiph), à durée déterminée. Soit 6 ETP au total. C'est une année de transition : 1 contrat à durée déterminée (ouvrier) avait pris fin en mars, et il a été mis fin en octobre au contrat d'un employé, suite à une dégradation importante de la confiance avec celui-ci. Un contrat de remplacement a également été mis en place en décembre pour pallier l'absence de l'Administrateur délégué pour des raisons privées.

4 art.60 ont été accueillis dans la structure (collaboration avec le CPAS), ils ont poursuivi le programme établi. 5 indépendants (2 administratifs, 1 magasin, 1 cuisinier, 1 boucher), ainsi que 4 intérimaires (magasin) ont collaboré également de façon régulière à l'activité.

Indirectement, Agricovert a maintenu et/ou développé l'emploi dans les fermes coopératrices grâce aux volumes de commandes réalisés dans l'année (= au moins 20 ETP).

La coopérative est un exemple de biodiversité de ressources humaines : divers statuts se côtoient et se complètent. L'engagement de l'ensemble des personnes présentes pendant la période d'absence d'Ho Chul et de réorganisation est soulignée.

Le Président souligne la mission de remplacement qui a été menée par Valérie Dheur, administratrice, et la remercie pour l'engagement et le travail accompli dès le départ inopiné de l'administrateur délégué.



Agricovert

Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

6. Présentation des objectifs et de l'organisation 2019

Pia, productrice et actuelle coordinatrice, explique le contexte de mise en place d'une nouvelle organisation. Avec l'absence d'Ho Chul, et en ayant aussi identifié les « gaspillages » de marchandises, des producteurs se sont impliqués avec l'équipe permanente pour réorganiser la structure en différents pôles semi-autonomes (magasin, logistique, administration, boucherie, cuisinerie), dans lesquels chacun connaît son rôle et dispose d'autonomie. 3 personnes ont été engagées récemment à durée indéterminée et rejoignent chacune un pôle pour le renforcer.

Voir schéma de l'organisation en annexe

Les chiffres du premier trimestre sont positifs (bénéfice de 30.000eur et une marge brute intéressante de 45 %) et confirment que le nouveau modèle semble fonctionner. Même s'il faut garder en tête que les 2^e et 3^e trimestre sont toujours plus difficiles.

Il n'y a pas de budget présenté en tant que tel, la priorité cette année restera la maîtrise de la gestion de stock et celle des coûts.

7. Admission et démission de coopérateurs de cat.A et émission de parts sociales A

Il est proposé à l'AG d'entériner l'admission dans la catégorie A de François OTE, boulanger, déjà acceptée antérieurement par le Pôle des Producteurs (après 2 années probatoires).

Son admission est acceptée à l'unanimité.

8. Elections d'Administrateurs

3 postes d'administrateur parts A sont ouverts : Frédéric Jadoul est démissionnaire et Michel Hausse ne se représente pas (mandat à échéance), Joël Lambert se propose pour un second mandat.

François Ote et Gabriel Van Parys se sont portés candidats pour devenir administrateurs (catégorie producteurs).

Ils sont tous les trois (ré-)élus à main levée et à l'unanimité.

1 poste d'Administrateur parts B était également à échéance, celui de Philippe GREVISSE. Il souhaite poursuivre pour un nouveau mandat mais n'a pu se présenter ce jour (il est excusé).

Il est réélu à main levée par l'ensemble des coopérateurs présents moins une abstention.

Le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit :

- Renaud Baiwir (Président, groupe Consommateurs), élu 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)
- Valérie Dheur (Conso), élue 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)
- Philippe Grevisse (Conso), élu 04/2019 ; mandat 3 ans (2022)
- Joëlle Ricour (Conso), élue 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)
- Eric Suttor (Conso), élu 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)
- Bernard Convié (groupe Producteurs), élu 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)
- Gabriel Van Parys (Prod), élu 04/2019 ; mandat 3 ans (2022)
- François Ote (Prod), élu 04/2019 : mandat 3 ans (2022)
- Joël Lambert (Prod), élu 04/2019 ; mandat 3 ans (2022)



Agricovert

Coopérative à finalité sociale au service des producteurs écologiques et des consom'acteurs

- Cédric Melin (Prod), élu 02/2018 ; mandat 3 ans (2021)

9. Modification de statuts, demande du SPF Economie

Joëlle RICOUR, administratrice, présente le point. Le SPF Economie nous avait écrit en date du 15/10/2018 relevant 2 points sur lesquels nos statuts n'étaient pas en conformité avec l'agrément CNC auquel nous avons adhéré.

(La lettre du SPF est jointe)

Le CA informe l'AG de ces modifications à apporter et rappelle que d'autres changements portant sur des règles d'organisation interne, à réécrire dans les statuts, ont déjà été discutés lors d'une précédente AG. Il est envisagé de convoquer une prochaine Assemblée statutaire au cours de laquelle l'ensemble des points sera soumis aux coopérateurs (en tenant compte également des nouvelles dispositions du Code des sociétés) afin de finaliser un toilettage complet.

Documents annexes :

Bilan et Résultats 2018

Schéma organisation 2019

Liste de présences (consultable à la coopérative).